

*Questions orales*

**L'hon. Harvie Andre (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes):** Madame la présidente, je dois admettre que la question du député était plus claire que certaines de son chef.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Andre:** Le député n'a peut-être pas remarqué la partie du rapport annuel qui explique que la société de vérificateurs Ernst et Young, une firme indépendante, vérifie la ponctualité de la livraison du courrier par la Société canadienne des postes y compris d'une petite ville à une autre petite ville. Dans 98 p. 100 des cas, le courrier est livré dans un délai normal.

Le député fait la même erreur que dans le cas des bureaux de postes ruraux. J'ai dit que 80 p. 100 des personnes touchées approuvaient les fermetures. Il m'a répondu que cela lui importait peu, qu'il s'inquiétait des 20 p. 100 restants. Il dit maintenant que cela lui importe peu que 99 p. 100 du courrier soit livré à temps. Il s'inquiète des 1 p. 100 restants. Libre à lui de s'inquiéter de cette tranche de 1 p. 100, mais c'est aux 99 p. 100 que le gouvernement s'intéresse.

\* \* \*

**L'AIDE AUX ÉTUDIANTS**

**M. Ronald J. Duhamel (Saint-Boniface):** Madame la Présidente, ma question s'adresse à la secrétaire d'État.

Attendu que le Comité des comptes publics, présidé par mon collègue d'Ottawa—Vanier, a prouvé l'insuffisance du programme actuel de prêts aux étudiants, que la taxe de 3 p. 100 prélevée sur les prêts aux étudiants devrait être supprimée comme promis par le gouvernement, que les critères utilisés pour calculer le coût de la vie aux fins de l'allocation aux étudiants n'ont pas été ajustés depuis 1984, que les étudiants feront leurs demandes de prêts en août conformément à des règles dépassées et dans le cadre d'un programme inadéquat, pourquoi le gouvernement ne dépose-t-il pas un projet de loi pour rectifier ce qui ne va pas dans le Programme de prêts aux étudiants?

Pourquoi ce gouvernement ne fait-il pas ce qu'il promet de faire depuis des années?

[Français]

**L'hon. Monique Landry (secrétaire d'État du Canada):** Madame la Présidente, je crois que tous les députés à la Chambre reconnaissent qu'au cours des années, le programme de prêts aux étudiants a vraiment servi les besoins de la cause, à savoir appuyer un nombre croissant d'étudiants à parfaire leurs études.

Mon collègue, le ministre des Finances, a annoncé dans son budget de l'an dernier une refonte du programme complet de façon à pouvoir poursuivre deux objectifs soit, d'abord, donner aux étudiants un meilleur appui dans l'enseignement, une augmentation, et également

plus de possibilités, mais également le faire dans le cadre des restrictions budgétaires que nous avons à faire. Ce qui veut dire que nous sommes en train de finaliser le projet. J'ai eu des consultations assez complètes dernièrement, et je crois pouvoir, dans un très bref laps de temps, annoncer une amélioration du programme.

**M. Ronald J. Duhamel (Saint-Boniface):** Madame la Présidente, ma question supplémentaire s'adresse à la même ministre. Pourquoi le gouvernement refuse-t-il de présenter son projet de loi? Je ne comprends pas. Est-ce que c'est parce qu'il craint la réaction du grand public vis-à-vis des subsides qu'il donnera aux banques pour gérer le programme des prêts aux étudiants ou si c'est parce que le gouvernement a peur des critères qui guideront les prêts des banques en ce qui concerne l'allocation aux étudiants? Refuse-t-il d'annuler le montant de 3 p. 100 d'impôt sur les prêts aux étudiants? Pourquoi le gouvernement refuse-t-il d'agir? Il semble n'y avoir aucune bonne raison. Cela a été promis depuis des années.

**L'hon. Monique Landry (secrétaire d'État du Canada):** Madame la Présidente, je répète à mon collègue que le projet de loi est en train d'être élaboré, que les approbations sont accordées et que les négociations qui ont lieu avec le régime bancaire sont en fonction de partager l'aspect risque du montant fourni aux prêts étudiants. Les négociations sont avancées. Nous sommes très confiants qu'elles pourront être terminées dans un court laps de temps et mon honorable collègue sera très fier de voir avec quelle souplesse nous avons amélioré le programme de façon à pouvoir aider les étudiants dans l'allocation hebdomadaire, mais également de pouvoir aider tout un groupe d'étudiants qui sont dans des difficultés particulières. Mon collègue sera très heureux dans un avenir très rapproché.

\* \* \*

[Traduction]

**LA PRÉVENTION DU CRIME**

**Mme Louise Feltham (Wild Rose):** Madame la Présidente, il y a deux mois, le ministre de la Justice a tenu un symposium sur la sécurité publique et la prévention du crime. Les participants à ce symposium ont réclamé que le gouvernement fédéral prenne rapidement des mesures dans de nombreux domaines ayant une incidence sur la sécurité dans nos collectivités.

J'aimerais demander au ministre où il en est dans l'application des recommandations faites au symposium?

• (1450)

**L'hon. Pierre Blais (ministre de la Justice, procureur général du Canada et ministre d'État (Agriculture)):** Madame la Présidente, comme le sait ma collègue, ce rassemblement à Toronto, en mars, qui a réuni plus de 300 personnes représentant, notamment, les corps de police, les gouvernements provinciaux, les ministères